

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 28 avril 2014

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

L'an deux mil quatorze le vingt huit avril, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2014.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, ~~M.WILLANUEVA Maurice.~~

Absents excusés : M.WILLANUEVA Maurice (procuration à M.ANDRIEU Francis)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme CABROL Séverine

Vote des taux des quatre taxes : Afin de minimiser l'impact du taux communautaire de la CFE auprès des entreprises, le taux communal a été baissé de 2,93 %, les autres taux restant inchangés. En 2014 les taux sont : TH 14.50% - FB 18.27% - FNB 139.39% - CFE 25,83 %.

Vote du budget primitif 2014 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 949 764 € en fonctionnement et à 921 330 € en investissement.

Désignation des élus siégeant au sein des commissions de la CCPL et auprès du SICTOM des Marches du Sud Quercy.

Délégations du conseil municipal au maire dans le souci de faciliter l'administration des affaires communales. Des seuils pour les dépenses de travaux, de fourniture et de services hors marchés publics ont été fixés.

charges de fonctionnement des écoles : Le coût total ainsi que le montant de la participation des communes ont été validé pour la somme de 72 215,15 €.

La séance est levée à 23h24.

Fait à Limogne en Quercy, le 30 avril 2014

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,